

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

PHOSFINON P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits phytopharmaceutiques ; Traitement des produits récoltés (céréales, tabac,...) et la lutte contre les taupes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Detia Freyberg GmbH
Rue: Dr.-Werner-Freyberg-Straße 11
Lieu: D-69514 Laudenbach
Téléphone: +49-6201-708-0
e-mail: sicherheitsdatenblaetter@Detia-Freyberg.de
Téléfax: +49-6201-708-427

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftinformationszentrum (GIZ) Universitätsklinikum Mainz Tel.: +49-6131-19240**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: F - Facilement inflammable, T+ - Très toxique, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.

Nocif par contact avec la peau.

Très toxique par inhalation et par ingestion.

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger:

F - Facilement inflammable; T+ - Très toxique; N - Dangereux pour l'environnement



F - Facilement inflammable



T+ - Très toxique



N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

phosphure d'aluminium

Phrases R

15/29 Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.
21 Nocif par contact avec la peau.
26/28 Très toxique par inhalation et par ingestion.
32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases S

30 Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.
36 Porter un vêtement de protection approprié.
43 En cas d'incendie, utiliser Sable sec, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂). Ne pas utiliser d'eau.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer

Fiches de données de Sécurité (FDS)

Code : **00879** Vers : **6**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 2 de 9

- l'étiquette).
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- 01/02 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- 03/09/14/49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de Humidité, Acide.
- 07/08 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

2.3. Autres dangers

Mortel par ingestion ou par inhalation.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
244-088-0	phosphure d'aluminium	57 %
20859-73-8	F - Facilement inflammable, T+ - Très toxique, N - Dangereux pour l'environnement R15-28-29-32-50	
015-004-00-8	Water-react. 1, Acute Tox. 2, Aquatic Acute 1; H260 H300 H400	
214-185-2	Ammonium carbamat	16 %
1111-78-0	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-38-41	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318	
01-2119493982-22		

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Appeler immédiatement un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.

Après inhalation

En cas de maux de tête, vertiges, gêne respiratoire, nausées, quitter immédiatement la zone de danger et se rendre à l'air libre, consulter un médecin; inhaler des produits pour traitement acut selon l'exposition aux gaz brûlés (par exemple du beclometason en vaporisateur, du dexamethason en vaporisateur). Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Brosser la poudre résiduelle et seulement après laver avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les résidus du produit avec du coton non-duveteux; rincer avec beaucoup d'eau et mettre des gouttes de collyres liquides, lorsque toute trace de poudre résiduelle a disparu.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 3 de 9

Après ingestion

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, vertiges, difficulté à respirer l'anxiété et les nausées

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Disposer de méthylprednisolon (doit être administré par un médecin) et des produits pour traitement acut selon l'exposition aux gaz brûlés (par exemple du beclometason en vaporisateur, du dexamethason en vaporisateur).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Sable sec, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Risque d'autoinflammation.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection. Ne pas utiliser d'eau.

Information supplémentaire

Ne pas utiliser d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. À observer: Procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion. Empêcher de grandes quantités de produit et de l'eau de lavage contaminée dans l'eau et le sol. Couvrir les drains, de sorte que la pénétration du produit de pénétrer dans les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'état sec avec précaution. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux. Envoyer dans des récipients appropriés pour l'élimination. Eviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

8,

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Eviter tout contact avec eau. Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 4 de 9

Préventions des incendies et explosion

Appareil de protection respiratoire disponibles. Tenir loin de l'eau et l'acide. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Acide.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

TRGS 512

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7803-51-2	Hydrogène phosphoré	0,1	0,14		VME (8 h)	
		0,2	0,28		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Seuil de l'odeur de phosphure d'hydrogène: 0,02 demander jusqu'à 3 ppm selon la sensibilité TRGS 402e

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection à la norme EN 166:2001

Protection des mains

gants de protection appropriés. ZBNitril et Gants de latex (NQA 1,5) testés en fonction de l'UE-374-3-2 et EU374

Protection de la peau

des vêtements protecteurs appropriés selon BGR 189 (HGB: «Règles pour l'utilisation de vêtements de protection»)

Protection respiratoire

Respirateur en conformité avec la norme DIN EN 141, type B, de couleur grise

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir la section 6 et 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 5 de 9

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	développée avec l'humidité, la phosphine gazeuse
Couleur:	gris
Odeur:	ail

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	Test non nécessaire.
------------	----------------------

Modification d'état

Point de fusion:	> 500 °C
------------------	----------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Test non nécessaire.
--	----------------------

Point de sublimation:	Test non nécessaire.
-----------------------	----------------------

Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
-----------------	--------------------------

Inflammabilité

solide:	Aucune donnée disponible
---------	--------------------------

gaz:	Aucune donnée disponible
------	--------------------------

Dangers d'explosion

cette information n'est pas disponible.

Limite inférieure d'explosivité:	1,8
----------------------------------	-----

Pression de vapeur:	34,6 hPa
---------------------	----------

Densité:	2,0147 g/cm ³
----------	--------------------------

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:	non applicable
----------------------	----------------

Viscosité cinématique:	non applicable
------------------------	----------------

Durée d'écoulement:	non applicable
---------------------	----------------

Densité de vapeur:	non applicable
--------------------	----------------

Taux d'évaporation:	non applicable
---------------------	----------------

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable sous gaz inerte.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

réagit avec l'humidité atmosphérique pour former de phosphine hautement toxiques. le développement incontrôlé du phosphure d'hydrogène peut provoquer des incendies

10.4. Conditions à éviter

voir point 7

10.5. Matières incompatibles

Protéger contre : humidité. Ne jamais verser de l'eau dans ce produit. Tenir à l'écart de: Matériau, riche en oxygène, comburant. Tenir à l'écart de: Acide. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 6 de 9

extrêmement inflammables. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le phosphure d'hydrogène, le pentoxyde de phosphore, l'acide phosphorique, voir également la section 5.3

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Très toxique. Toxicité aiguë, par voie orale. Toxicité aiguë, dermique.

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
20859-73-8	phosphure d'aluminium	par voie orale	ATE	5 mg/kg		
1111-78-0	Ammonium carbamat	par voie orale	DL50 mg/kg	>681-<1470	Ratte	

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Se décompose au contact de l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit se décompose spontanément dans l'eau. Les données écologiques ne décrivent ainsi que l'effet des produits de décomposition.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit se décompose spontanément dans l'eau. Les données écologiques ne décrivent ainsi que l'effet des produits de décomposition.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

WGK:3

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 7 de 9

061301 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets des procédés de la chimie minérale non spécifiés ailleurs; produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

060316 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques; oxydes métalliques autres que ceux visés à la rubrique 06 03 15

L'élimination des emballages contaminés

Eviter tout contact avec eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN1397
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: PHOSPHURE D'ALUMINIUM
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.3+6.1
14.4. Groupe d'emballage: I
Étiquettes: 4.3+6.1



Code de classement: WT2
Dispositions spéciales: 507
Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 1
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité limitée: E0.
Expédition par courrier: Interdit. Tableau d'avertissement à partir de 20 kg net

Transport fluvial (ADN)

14.4. Groupe d'emballage: I
Autres informations utiles (Transport fluvial)
Quantité limitée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN1397
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: ALUMINIUM PHOSPHIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.3+6.1
14.4. Groupe d'emballage: I
Étiquettes: 4.3+6.1



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 8 de 9

Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 0
EmS: F-G, S-N

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité limitée: E0

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN1397
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: ALUMINIUM PHOSPHIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.3+6.1
14.4. Groupe d'emballage: I
Étiquettes: 4.3+6.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): Forbidden
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 487
IATA-Quantité maximale (cargo): 15 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantité limitée: E0
: Forbidden
Cargo Aircraft only

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 2037/2000, 689/2008,

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
15/29 Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.
21 Nocif par contact avec la peau.
22 Nocif en cas d'ingestion.
26/28 Très toxique par inhalation et par ingestion.
28 Très toxique en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PHOSFINON P

Date d'impression: 26.05.2014

Code du produit: 237

Page 9 de 9

- | | |
|----|--|
| 29 | Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. |
| 32 | Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 50 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- | | |
|------|---|
| H260 | Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. |
| H300 | Mortel en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)